

CIVILISER LES ETATS-UNIS

Première partie – La dérive économique du monde

(Analyse économique-politique du capitalisme planétaire)

- (1) - Un capitalisme hétéroclite.
- (2) - La prépondérance des firmes multinationales
- (3) - Les fronts et les frontières du marché
- (4) - Les Etats perdent prise sur le marché
- (5) - Des pouvoirs internationaux sans grande prise sur le marché
- (6) - Le développement inégal, mais de quoi ?
- (7) - La dérive économique du monde

Deuxième partie – Un monde en désarroi

(Analyse politico-culturelle du capitalisme planétaire)

- (8) – La turbulence des peuples
- (9) – L'inertie des cultures
- (10) – Embryons de société civile dans l'international
- (11) – Le monde comme idéologie
- (12) – La très inégale densité des Etats
- (13) – Les guerres excentrées
- (14) – Les "coopératives" d'Etats
- (15) – La superbe des Etats-Unis
- (16) – Les frontières et les fronts politico-culturels

Troisième partie - Les périls du monde actuel

(Explosions à craindre et réformes envisagées)

- (17) - La machinerie du monde actuel.
- (18) - Un monde dénaturé ?
- (19) - Des crises d'un genre nouveau ?
- (20) - La *pax americana*
- (21) - Révoltes et révolutions
- (22) - Quelques garde-fous autour du marché ?
- (23) - Quelques boucliers, mais contre quoi ?
- (24) - Quelques avancées culturelles ?

Quatrième partie - Civiliser les Etats-Unis

(Une nouvelle stratégie, pour un monde moins désordonné)

- (25) - L'erreur stratégique des Etats-Unis.
- (26) - La chance historique de l'Europe.
- (27) - Assoupir l'OTAN.
- (28) - Décentrer l'*Organisation Mondiale du Commerce*.
- (29) - Reconvertir le FMI.
- (30) - Accoucher l'Europe
- (31) - Revaloriser les progrès du 20^è siècle.
- (32) - Promouvoir l'Etat stratège
- (33) - Civiliser les Etats-Unis.

Quatrième partie

CIVILISER LES ETATS-UNIS

(25) - L'erreur stratégique des Etats-Unis

Pour apprécier la signification stratégique mondiale du comportement américain après les attentats de septembre 2001, plusieurs précautions s'imposent. La première est de s'abstenir des considérations éthiques que pourrait entraîner une comparaison de ces attentats et de leurs échos, avec d'autres attentats ou massacres encore présents dans beaucoup d'esprits, de par le monde : les Etats-Unis ne sont ni le Rwanda, ni le Liberia, etc.; les atteintes qu'ils subissent ne se mesurent pas en dizaines ou centaines de milliers de morts, mais en coups portés à l'orgueil de la principale puissance du monde actuel. De ce fait, le peu d'émotions qu'ont pu manifester les Etats-Unis à l'occasion des attentats dont l'Italie, l'Allemagne, le Japon, la France et d'autres puissances non négligeables ont souffert depuis les années 1960 n'entre pas non plus en ligne de compte. S'il se trouve, enfin, que les Etats-Unis ont eux-mêmes été les instigateurs, les acteurs ou les complices d'attentats et de massacres qui ravagèrent - ou ravagent encore - de nombreux pays d'Amérique latine ou qui se grêffèrent sur les guerres asiatiques des dernières décennies, cela ressortit également à l'éthique politique et non à l'analyse stratégique des présentes démarches américaines. Autrement dit, toute l'analyse doit être centrée sur ceci : les Etats-Unis sont la puissance centrale du système mondial actuel.

Choquées par les attentats de septembre 2001, l'*Administration*¹ et la presse américaines s'indignèrent à l'unisson. L'attaque du Pentagone fut vite abandonnée aux oubliettes, tandis que l'effondrement télévisé des tours du *World Trade Center* capta l'attention du monde entier. Adossé à l'émotion populaire, un Président naguère mal élu affermit l'attitude martiale qu'il avait déjà affichée contre "l'axe du mal" où son Administration rangeait l'Irak, l'Iran et la Corée du nord. Il entreprit une "croisade" contre le "terrorisme international" dont les talibans furent la première cible, sans que les leaders d'El Quaidâ auquel l'Afghanistan servait de base puissent être capturés. Au jour où j'écris ceci, les suites de la "croisade" entremêlées aux offensives contre "l'axe du mal" dessinent un panorama incohérent : l'invasion de l'Irak a été entreprise contre l'avis de maints gouvernements et de peuples plus nombreux encore; une feinte indifférence répond aux relances nucléaires de la Corée du nord; une temporisation nappée d'encouragements à la démocratisation salue les modestes évolutions de l'Iran; des promesses contradictoires sont chuchotées pour le Proche et Moyen-Orient "d'après Sadam Hussein"; des efforts pour mobiliser la Turquie, contenir le Pakistan, aligner tout l'OTAN sur le zèle britannique se déploient en désordre et sans grand succès; des poussées de zèle militaro-policiers tentent de mieux solidariser les Philippines et l'Indonésie; bref, le monde entier est secoué par une agitation frénétique et désordonnée. Certes, cet instantané de la situation mondiale en août 2003 n'est ni complet, ni doté de signification prévisionnelle, mais tout porte à penser que sur sa lancée actuelle, la stratégie américaine conduira à de semblables zigzags jusqu'à ce que, d'éventuels succès en probables échecs, elle aboutisse à des révisions partielles, éventuellement accompagnées d'un déplacement de la majorité politique au Congrès.

¹ Ce terme désigne ce qu'en Europe on appelle plutôt l'Exécutif ou le Gouvernement, en incluant sous ces termes la haute administration civile et militaire qui prépare et exécute les grandes décisions politiques.

Les Affaires Etrangères, la Défense et les autres échelons de l'Executif américain n'ont pas (encore ?) présenté au Congrès une claire hiérarchie des fins poursuivies par cette stratégie et l'explicitation des moyens qu'elle requerra se limite à une lourde rallonge budgétaire qui a porté les dépenses militaires de l'année fiscale 2003-4 à quelques 500 milliards de \$. La conquête et l'occupation de certains pays aurait valeur d'objectif si leur liste était fixée ou leur repérage assorti de critères précis. La modification du "régime politique"¹ des Etats ainsi visés ou de toute leur "région" n'a pas davantage été cernée de repères et de normes. La promotion de la "démocratie" et du "développement", parfois évoquée, est une fin encore plus floue, l'éradication du "terrorisme international" est sans doute le plus vague des objectifs poursuivis. Les moyens militaires, policiers, d'espionnage et de surveillance, jusqu'à présent employés au service de ces fins en précisent peu les contours et semblent plutôt garantir leur poursuite pour une durée indéfinie. L'interprétation bienveillante des visées américaines se réduit à ceci que les Etats-Unis voudraient être respectés - par admiration, par intérêt ou par crainte - et que les citoyens américains doivent être libérés des risques d'attentat, au pays comme en tous territoires étrangers.

La prévention du terrorisme réduite à des gestes militaires et policiers conduit à d'inévitables échecs. D'ores et déjà, le trouble est profond dans les alliances militaires multilatérales comme l'OTAN ou bilatérales comme celles qui concernent le Japon, la Corée et bien d'autres pays. La devise (non officielle) de l'*Administration* - "*US fight, UN feed, EU found*"² - inspirée par les guerres balkaniques, ne deviendra sans doute pas la norme régissant les étapes suivantes de la *pax americana*, mais elle inspire maintes demandes adressées aux "alliés et amis". La virtuelle mercenarisation de ceux-ci multiplie les réticences des gouvernants et renforce les oppositions populaires. Le parage des prisonniers à Guantanamo ou dans des Etats accueillants, aux polices musclées, souligne l'inquiétant dérèglement des normes judiciaires américaines. Les immixtions dans les ports et aéroports où sont embarqués les marchandises et les passagers à destination des Etats-Unis manifestent une méfiance que ces "amis et alliés" ne toléreront pas longtemps, aussi décidés soient-ils à aider les Etats-Unis à se protéger.

Aux Etats-Unis, dans l'étroit horizon dessiné par un pouvoir vexé et vengeur, la recherche des raisons pour lesquelles ce pays suscite une animosité mondiale ne dépasse pas la description de quelques symptômes. Rares sont les interrogations qui portent sur la captation d'une large fraction des ressources naturelles mondiales, le drainage bancaire et boursier des capitaux vers New-York, la tentative obstinée "d'aplanir" le champ mondial de la compétition économique, la présence de militaires américains dans 132 pays, la directivité à peine polie des actions diplomatiques ou l'obsédante antienne sur la supériorité technico-culturelle des Etats-Unis. Plus rares encore sont les chercheurs qui visitent les souterrains de l'organisation mondiale actuelle, là où s'enracinent le capitalisme, l'impérialisme et quelques autres "ismes" tout aussi *unpalatable*.³ Autrement dit, nul ne pose, en ce pays, la question de savoir si la position procurée aux Etats-Unis par la machinerie du monde actuel (n° 17) n'est pas la raison essentielle de l'animosité anti-américaine qui se manifeste par un terrorisme extrême, par des crises comme celles qui travaillent l'est asiatique, l'OTAN et l'Union Européenne (n° 20) comme bon nombre de "relations bilatérales" avec l'Amérique latine, ou même par un mépris un peu surnois comme celui qui les a fait évincer de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU, au bénéfice de la Libye ?

¹ Terme usuel, mais vague, désignant les formes de la domination politique exercée dans (ou sur) un pays, mais non sa substance.

² Les Etats-Unis combattent, les Nations Unies nourrissent (les populations "libérées"), l'Union Européenne finance.

³ Epithète appliquée aux idées que les Américains "ne peuvent avaler".

On peut certes douter que, sur la lancée actuelle, la suprématie militaire, la supériorité économique et l'influence culturelle des Etats-Unis soient mises en péril par les rebuffades qu'ils subissent de par le monde, tant que les conséquences dramatiques de l'erreur stratégique américaine n'auront pas blessé gravement de nombreux peuples et éveillé de plus saines réflexions en Amérique même. Mais on ne peut douter que les difficultés économiques, financières et monétaires imposées à maints pays par la puissance américaine soutenant contre vents et marées ses firmes et ses banques continueront de susciter rancœurs et révoltes. Ni douter que les attaques contre des soldats américains omniprésents - et souvent bardés de privilèges juridictionnels - se poursuivront, tout comme les mises en garde écartant les touristes américains de nombreux sites, tant que la supériorité économique américaine gardera ses formes actuelles. Et l'on peut penser enfin que, nonobstant les prouesses variées de Las Vegas, des Disney Parks, d'Hollywood, de la Silicon Valley, des Universités émérites (d'ailleurs très minoritaires) et de tous les autres phares de la culture américaine, le monde demeurera peuplé de vieilles Europes, de très vieilles Indes et Chine et d'autres aires de civilisation où l'*american way of life* ne s'enracinera pas profondément (n° 24).

L'erreur stratégique des Etats-Unis commence à se profiler nettement, malgré leurs victoires et leurs menaces militaires, leur activisme diplomatique et l'efficacité de leurs banques et autres "multinationales". Toutefois les nombreux refus qu'elle provoque sont partiels, non convergents et parfois réversibles. Ils ne dessinent pas une stratégie de remplacement. Quant au réveil du peuple américain, on peut craindre qu'il soit tardif et douter qu'il puisse conduire spontanément à des révisions politiques suffisamment profondes pour enrayer la dérive économique du monde (n°7) et l'arracher à son désarroi politico-culturel (n° 16).

Aussi, sans attendre que de nouvelles voies soient ouvertes par le fer et par le feu de la "croisade" contre le "terrorisme mondial", il est nécessaire d'explorer ce qu'avec Henri Lefebvre on peut appeler le monde des possibles, c'est-à-dire l'éventail des politiques qui pourraient s'écarter suffisamment de la lancée actuelle pour conduire à d'autres stratégies mondiales, initiées ou subies par des Etats-Unis mieux civilisés. Autrement dit, il importe de rechercher les voies et moyens d'une révision de la machinerie mondiale actuelle (n° 17) plus ambitieuse que les menues réformes qui y germent présentement, non dans l'espoir de détruire d'un coup cette énorme machinerie, ni de l'orienter aisément vers un monde présumé meilleur, mais simplement pour éviter autant que possible les explosions menaçantes et pour commencer de porter remède aux défauts les plus criants du monde actuel. Le champ des possibilités explorables à ces fins est déjà balisé, puisqu'aussi bien toute novation devra s'inscrire à contre-pente de certaines des tendances aujourd'hui prédominantes. C'est donc du côté des ressorts de la suprématie militaire des Etats-Unis et de leur supériorité économique qu'il faut porter le regard en premier lieu.

(26) - *La chance historique de l'Europe*

L'actuelle stratégie des Etats-Unis ne mettra pas un terme au terrorisme, international ou non, parce qu'elle maintiendra le développement économique du monde dans les ornières qui en font surtout un producteur de sous-développement et parce que, de ce fait, ses promesses de démocratie resteront creuses. D'où la chance historique qui s'offre à l'Europe. En effet, la majeure partie de ce petit continent vient de faire, en un demi-siècle de paix, une découverte majeure à laquelle les aventures coloniales et impériales des 16^e-20^e siècles ne l'avaient nullement préparée, à savoir : que la paix est féconde et civilisatrice. Sans avoir parachevé la désintoxication impérialiste des puissances qui la composent, elle a bien progressé dans cette voie, en passant de la décolonisation formelle des années 1945-65 à l'établissement, encore

imparfait mais prometteur, de relations moins inégalitaires avec ses ex-colonies. Elle a établi des coopérations élargies et fructueuses entre les pays et coalitions qui engendrèrent les deux guerres mondiales du 20^e siècle. Cet apprentissage lui a permis d'explorer des voies politiques qui ont atténué certains des méfaits ordinaires du capitalisme, par un *welfare* redistributif. Aucune de ces avancées n'est devenue irréversible, certaines performances sont même contrariées par des conjonctures défavorables et, plus encore, par les réformes ultra-libérales inspirées par les Etats-Unis, mais pourtant une voie de progrès a été ouverte et quelques étapes y ont été parcourues. Rien n'est gagné, beaucoup est gagnable à poursuivre dans cette voie, par delà les obstacles que la machinerie du système mondial actuel tend à multiplier. Ainsi, d'Amérique comme d'Europe, une même leçon se dessine : il faut échapper aux erreurs promues par celle-là et renouveler l'élan que celle-ci a su prendre d'abord par contrainte, puis par goût. Autrement dit, il faut remplacer ou corriger les pièces les plus défectueuses de la machinerie mondiale : celles qui accentuent la suprématie militaire, la supériorité économique et l'influence culturelle des Etats-Unis (n° 17).

Pout s'engager dans cette voie qui sera détaillée par la suite, l'actuelle Union Européenne (UE) n'est certes pas une base de départ idéale, mais la stratégie politique doit opérer dans l'existant. Il faut donc partir de là, en sachant que deux obstacles majeurs vont se présenter, en plus des multiples handicaps dont cette UE est porteuse. Le premier est évidemment les Etats-Unis qui, dans leur phobie du *deuxième grand* apte à contester leur prééminence, rangent parfois l'Europe aux côtés de la Chine et d'autres "menaces" virtuelles. En fait, l'UE devrait viser un rôle rarement occupé dans l'histoire : *ni allié, ni ennemi, ni neutre*. Ni allié soumis à un pays surpuissant et dominateur qui s'engage dans une stratégie aventureuse (n° 25). Ni ennemi d'un pays porteur d'une civilisation cousine de l'euro-péenne. Ni neutre, c'est-à-dire indifférent aux éventuelles demandes américaines de soutien, alors que l'UE aura assez souvent intérêt et convenance à satisfaire ces demandes, dans la mesure qu'elle jugera raisonnable et dans les occasions qu'elle trouvera pertinentes. Si, par contre, les tendances dont les Etats-Unis font preuve depuis plusieurs décennies, dans l'OTAN et ailleurs, devaient se prolonger jusqu'à tenter de convertir l'Europe en une deuxième Amérique latine, continent bridé et dépendant dont les ruades *anti-gringos* sont corrigées, voire prévenues, par des moyens puissants et parfois féroces, alors des malentendus et des brouilles seraient inévitables, mais sans jamais conduire, du fait de l'Europe, à une guerre ou à une capitulation. Pour éviter cette cruelle alternative, des précautions systématiques devront être prises progressivement pour minorer les moyens militaires, policiers et clandestins dont les Etats-Unis peuvent disposer en Europe même et pour équilibrer leurs pressions financières, économiques, diplomatiques ou autres. L'UE qui est virtuellement aussi riche et puissante que les Etats-Unis peut parfaitement y réussir, si elle convertit, autant que de besoin, ses virtualités en moyens et en agencements effectifs. Non pas pour renouveler à l'échelle mondiale les sornioiseries de "l'équilibre européen" des 16^e-20^e siècles, mais bien en aidant à construire, à cette échelle, un concert de puissances coopératives, respectueuses les unes des autres, et surtout, attentives à ne pas inhiber la montée en puissance des peuples moins développés ou autrement orientés. En somme, l'UE devrait entreprendre calmement et progressivement de *divorcer à l'amiable* des Etats-Unis, tout en créant avec eux de nouveaux liens amicaux et coopératifs, de pair à égal.

Le second obstacle majeur sera constitué par l'Angleterre. En effet, ce pays qui occupa du milieu du 18^e siècle à la guerre de 1914-18, une position prééminente comparable à celle des Etats-Unis d'aujourd'hui, est désormais déchiré entre trois tendances dont aucune ne satisfait pleinement ses intérêts et ses traditions. Elle est entrée dans l'UE, mais assez tard et comme un cheval entre à Troie : pour y promouvoir la zone de libre-échange qu'elle avait instaurée contre le Marché Commun initial. Elle y demeure, mais rétive aux "politiques communes" et

extérieure à une *zone euro* pourtant tentante. Elle est par ailleurs l'héritière d'un immense empire dont le fantôme hante son *Commonwealth* au sein duquel les ex-dominions où le peuplement d'origine britannique est substantiel continuent d'être liés à la *City* de Londres par des liens plus solides que ceux qui les attachent au *Foreign Office* ou à la monarchie anglaise. Sa présence sur les continents américain (Canada) et africain (Afrique du sud), comme aux antipodes (Australie, Nouvelle-Zélande) est plus solide que les relations post-coloniales qu'elle entretient en Afrique au même titre que la France, non sans rivalités avec cette dernière. Enfin, quelle que soit l'infiltration des intérêts économiques et diplomatiques des Etats-Unis dans ces vastes vestiges d'un empire défunt, l'Angleterre entretient avec l'Etat américain auquel elle donna le jour et à l'émancipation duquel elle se résigna après deux guerres, des "liens spéciaux" qui ne datent pas de la Seconde guerre mondiale, mais dont la substance a plusieurs fois changé, jusqu'à l'activisme du gouvernement Blair au service de la "croisade" bushienne. Presque européenne, toujours pilote d'un empire frippé et philo-américaine par "programme génétique" l'Angleterre trivalente opposera une résistance directe ou oblique à une UE qui se musclerait et s'émanciperait de la tutelle américaine. Il lui faudrait perdre l'une au moins de ses trois valences pour s'épanouir dans une UE ambitieuse, à moins qu'elle ne soit contrainte de pratiquer un *opting out*¹ semblable à celui qu'elle a fait inscrire dans le traité de Maastricht, créateur de l'euro.

Au sein de l'UE, la capacité de manoeuvre de la Grande-Bretagne n'est pas une singularité. Toutes les puissances tendent de même à jouer dans les institutions européennes, en fonction de ce qu'elles croient être leurs intérêts respectifs. Cela est normal : il en va de même dans toute "coopérative" d'Etats (n° 14). Les véritables handicaps sont ceux qui empêchent les manoeuvres des Etats européens de déboucher, dans et hors les institutions communes, sur des compromis valant décision. Sous cet angle et pour s'en tenir aux handicaps majeurs qui peuvent inhiber la stratégie d'émancipation de l'Europe, il faut considérer tout d'abord le cas de la France et de l'Allemagne. Ces deux pays ont tiré un suffisant bénéfice de leur alliance expresse pour qu'on puisse la juger durable, sinon stable. Toutefois le temps n'est plus où la France croyait être un "géant politique" à côté du "géant économique et nain politique" qu'était l'Allemagne divisée; il lui faut désormais se départir de la suffisance que cette position l'incitait à manifester et qu'alimentait sa vieille mais tenace illusion que, depuis les Lumières et la Révolution, elle était le phare de l'Europe. Cette transition est commencée, mais il est souhaitable qu'elle s'accélère. Du côté de l'Allemagne, la situation est différente : ce pays qui s'est assez bien desintoxiqué du nazisme est devenu un partenaire européen de bon aloi, mais il entretient avec les Etats-Unis une relation d'admiration déférente dont il commence à peine à se départir, relation dont la racine principale semble être une crainte de l'URSS que la conversion de celle-ci en une Russie très affaiblie n'a pas encore déracinée. Il importera d'en tenir le plus grand compte quand l'OTAN et les autres questions militaires viendront en discussion (n° 27).

Le "triangle de Weimar" qui associe l'Allemagne avec la France et la Pologne donne à ce dernier pays une garantie diplomatique quant à la sécurité de sa frontière occidentale. Mais il préfigure aussi le luxe de précautions diplomatiques et pratiques dont il faudra entourer les pays de l'ex-"camp socialiste" pour que les souvenirs de la prédominance soviétique ne les conduisent pas durablement à une inféodation volontaire vis-à-vis des Etats-Unis, supposés seuls aptes à les protéger d'un regain de pression russe. Outre ces séquelles du système mondial précédent - celui qui s'est effacé de l'Europe en 1989-91 - les handicaps de l'UE tiennent évidemment à sa faible capacité d'action collective à contre-courant des conjonctures défavorables. Gagner de réels degrés de liberté à cet égard devra inspirer

¹ Droit de se tenir en dehors

plusieurs des réformes *mondiales* d'ordre économique-financier, à débattre plus avant (n° 28), mais elle devra tout autant guider les réformes *européennes* d'ordre politico-culturel qui viendront adapter l'UE à son élargissement d'après 2006 et à la réorganisation corrélative de ses organes politiques propres (n° 30). Pour tous ces domaines, la chance stratégique qui s'offre à l'Europe devra être servie par priorité, sans la laisser masquer par les délices des réformes institutionnelles, ni la laisser s'embrumer dans des débats identitaires toujours passésistes.¹

Enfin, deux questions de méthode doivent venir clarifier la perspective stratégique dont l'examen vient de commencer. L'une est d'ordre géopolitique : aucun privilège inhérent à l'histoire ou à la position de l'Europe ne garantit que la transformation de la machinerie mondiale proviendra d'un mouvement initié par celle-ci. Savoir si la montée en puissance de la Chine et de l'Inde, l'émergence du Brésil, la réémergence de la Russie ou quelque autre novation sera décisive à cet égard est une question parfaitement ouverte. Mais la chance historique de l'Europe est qu'elle constitue, elle aussi, une bonne base de départ et peut-être même la meilleure, en raison de ses acquis et, plus encore, de la cure de désintoxication qu'elle a largement entamée. L'autre question est d'ordre historique : rien n'autorise à préjuger de la durée requise pour la mise en œuvre de la stratégie envisagée, ni des contorsions, amendements et déformations qu'elle subira au cours des prochaines décennies. Car il faut évidemment s'attendre à ce que les réformes essentielles qui vont être esquissées requerront beaucoup de temps pour mûrir et, d'abord, pour établir le rapport de forces convenant à leur progression. Bref, pour aider à l'accouchement d'un nouveau système mondial qui ne sera, lui-même, qu'une étape temporaire du développement social, à moins que les péripéties accompagnant ses tentatives ne le fassent avorter. Maintes phases de l'histoire ont soldé par l'échec des projets généreux. Mais parfois aussi la fière devise batave - *il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer* - a permis d'immenses réussites, dont celle des Hollandais du 17^e siècle.

(27) - Assoupir l'OTAN

Deux crises mortelles ont frappé l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) depuis 1990, mais les Etats-Unis ont assuré la survie de cette alliance appareillée - qu'il est grand temps d'assoupir. L'effondrement du Mur de Berlin, c'est-à-dire du "camp socialiste", aurait pu tuer l'OTAN. Elle aurait également pu mourir quand, de tergiversation en bricolage, son aire d'action a été élargie au delà des limites de l'Atlantique Nord. Dans les deux cas, la volonté américaine l'a emporté avec l'aide, il est vrai, d'une majorité des pays membres, confortablement nichés dans son giron. Pourtant, il est indispensable de supprimer sinon cette alliance, du moins l'appareil qui la concrétise, car c'est une muselière imposée à l'Europe. La chaîne mondiale de commandement des forces américaines où l'OTAN s'inscrit tout entière, les bases terrestres et portuaires où l'OTAN héberge des forces américaines qui s'envolent ou s'embarquent vers d'autres cieux selon les besoins du Pentagone, le semis d'armes nucléaires qui a laissé de ci de là des traces parfois abondantes ne sont pas les seuls éléments de cet appareil, car les travaux pratiques otaniens effectués au nom de l'interopérabilité des forces ont une efficacité discrète mais réelle, cependant que le réseau des services clandestins inclus dans l'OTAN parachève l'oppressante omniprésence d'un "allié" sans égal. Le zèle avec lequel les échappés du "camp socialiste" ont été accueillis dans cette alliance ou à son voisinage, puis les arguments tirés de cette adhésion pour que soit diligentée leur intégration "naturelle"

¹ Puisqu'aussi bien l'identité des peuples se constate, comme un sédiment historique, mais ne se construit pas selon des visées a priori. (cf *Les peuples*, in *Macrosociologie* sur www.macrosociologie.com)

dans l'Union Européenne (UE), tout comme les pressions exercées par les Etats-Unis pour que la Turquie, otanisée de la première heure, soit incluse dans l'UE montrent par ce jeu en échelle de perroquet que l'OTAN a deux missions : soutenir les Etats-Unis et discipliner à cette fin les Etats européens. D'ores et déjà les Etats balkaniques et quelques pays du Proche-Orient, à commencer par Israël, se sont entendus promettre un accès à l'OTAN ou/et à l'UE. Si elle ne veut pas devenir un satellite des Etats-Unis, entraîné par l'aventurisme de cette puissance, il est temps que l'Europe entreprenne de dénouer ses liens otaniens, ce qui, en tout état de cause prendra de longues années et suivra un chemin sinueux et accidenté, tant le freinage américain sera puissant et répété.

Sans préjuger de l'ordre des étapes à parcourir sur ce chemin, il est évident que les deux principales d'entre elles concerneront la montée en puissance d'une force européenne et la pleine autonomisation de son commandement. Les orientations pertinentes sont de se doter des moyens d'effectuer toutes les opérations de sécurisation de l'UE et de pacification de ses abords immédiats; de remplacer systématiquement les commandements américains par des états-majors européens; de se libérer des procédures et des "moyens" américains de l'OTAN et de renforcer la qualité et l'autonomie des "moyens" européens, en les confortant par l'europanisation de multiples contingents aujourd'hui nationaux et par leur placement sous une autorité militaire européenne, elle même articulée sur les pouvoirs politiques agencés au sein de l'UE et sur eux seuls. La maturation de services paneuropéens spécialisés dans certaines fonctions de police transfrontières (douanes, garde-côtes, affaires maritimes, grand banditisme, fraudes financières) ou dans la collecte de renseignement indépendamment des agences américaines - otanisées ou non - pourra renforcer cette orientation. Il convient, en outre, que l'armée continentale ait accès à des renseignements satellitaires proprement européens, pour se libérer des ruses américaines souvent renouvelées en ce domaine. Même si cet énorme programme devait progresser de façon fragmentaire, à mesure que se résoudront les problèmes politiques, institutionnels et autres qui se poseront inévitablement, toute avancée sera bénéfique si elle s'inscrit dans une perspective de refus, par l'OTAN, de toute aventure extra-européenne et de relève des forces et des "moyens" américains "mis à la disposition" de l'OTAN. Si la France et l'Angleterre entendaient poursuivre leurs interventions africaines, il leur faudrait agir, de concert ou non, sans engager la nouvelle force européenne.

Les étapes politico-diplomatiques du dépérissement de l'OTAN et de la musculation de l'UE peuvent être d'une telle variété qu'il serait utopique d'en dresser la liste ou les priorités. Au reste, il importe peu que la transition conduise de l'OTAN actuelle vers une OTAN (rebaptisée ou non) qui n'aurait pas plus de prise sur les affaires militaires de l'Europe que l'OCDE - lointainement issue du Plan Marshall - n'en a sur ses affaires économiques; ou bien qu'elle conduise vers d'autres formules encore, par exemple une mini-OTAN ouverte aux seuls Etats de l'ex-"camp socialiste" tant qu'ils demeureront frileux, à condition toutefois que ceux d'entre eux qui entreraient effectivement dans l'UE s'engagent à rejoindre la force européenne dans un délai bien défini. Et ainsi de suite, étant bien entendu que l'objectif européen devrait être d'agencer une force totalement autonome et d'obtenir dans des délais qui pourraient être longs, mais préfixés de façon définitive, la suppression sur le territoire européen de toute autorité militaire extra-européenne, que ce soit pour le commandement de la flotte américaine en Méditerranée ou pour la régulation de l'espace aérien. La même exclusive devrait s'appliquer aux bases nucléaires américaines installées en Grande-Bretagne, ce qui pourrait imposer à l'Angleterre de choisir entre ses diverses valences, sans que l'UE ait à s'émouvoir d'un complet *opting out* (n° 26) qui irait jusqu'à faire de ce pays un menu paquet de nouveaux membres des Etats-Unis.

Politique, diplomatique et militaire tout à la fois sera l'étape décisive de l'émancipation européenne : celle où la France et l'Allemagne - éventuellement rejointes par une Angleterre qui aurait définitivement opté pour l'UE - trouveront le moyen de convertir l'équipement nucléaire de la première en sécurisation anti-russe de la seconde. Les ressources stratégiques d'une "dissuasion du faible au fort" - qui vaudrait "tous azimuts" - permettent d'envisager une voie d'accès vers un tel accord, à condition que la France sache mettre en condominium politique une capacité qu'elle détient seule aujourd'hui. A partir du moment où le principe en serait acquis, on peut faire confiance aux diplomates pour habiller cet accord de façon telle que la "souveraineté" des puissances concernées soit satisfaite, sans violer les normes internationales de non-prolifération et sans inhiber les capacités stratégiques requises par le nucléaire. L'affaire sera délicate, assurément, mais décisive pour l'enjeu essentiel qu'est l'autonomisation de l'Europe. Encore faudra-t-il faire en sorte que la Russie accueille une telle évolution avec une pleine satisfaction, ce à quoi devront concourir, de front, des mesures de confiance du genre de celles que la CSCE a su initier depuis 1975 et des programmes à long terme de coopération entre l'UE et la Russie aidant ce dernier pays à retrouver une pleine capacité économique et politique. Ce sera une affaire de longue haleine, assurément, mais chacun y gagnera.

Sans attendre la maturation des réformes essentielles qui viennent d'être évoquées, l'UE pourrait faire de grands pas en direction de l'autonomie en restant insensible aux sirènes otaniennes de la modernisation et de l'interopérabilité. La modernisation réclamée de façon quasi permanente par l'OTAN se distingue mal du marketing des industries d'armement stimulées par le Pentagone (ou l'inverse ?) et toujours désireuses d'anticiper la concurrence (partielle) des industries européennes. Présentement, elle n'est plus jamais justifiée par des besoins militaires réels, résultant d'opérations ou d'éventualités dûment délibérées. Elle peut donc être délaissée - et pas seulement en raison des contraintes conjoncturelles qui la freinent depuis le début du siècle, nonobstant les tristes efforts que s'imposent les nouveaux venus de l'ex-"camp socialiste". Efforts auxquels l'interopérabilité sert d'alibi : car enfin ne faut-il pas que des armées appelées à opérer de concert aient des matériels et des procédures pleinement compatibles ? Autant dire que la sophistication chère au Pentagone et à ses fournisseurs doit être la norme des équipements militaires et que l'anglais (version américano-militaire) est, par excellence la langue de travail des armées otanisées ! La force militaire au service de l'UE devra certes se doter des moyens d'une coopération supérieure à celle de l'armée austro-hongroise d'avant 1914, mais il n'est nul besoin qu'elle recoure pour cela aux onéreux gadgets et aux jargons d'outre-Atlantique. Mieux, il importe que l'industrie européenne d'armement dont les éléments épars existent déjà puisse se développer selon les besoins de l'UE - sans prétendre inonder à toute force le reste du monde. Et que les experts en astronautique, aéronautique, informatique et autres disciplines avancées qu'elle utilise déjà puissent aussi déployer leurs talents au bénéfice d'applications civiles.

Bien d'autres directions de recherche devront être explorées pour que le divorce à l'amiable d'avec les Etats-Unis s'accomplisse, par exemple pour mettre un terme aux privilèges juridictionnels des troupes américaines stationnées en Europe¹ ou pour encadrer transitoirement les aspirants à l'UE (balkaniques et autres) de façon telle que leur sécurisation militaire soit bien établie. Mais il ne faut pas se faire d'illusion : les quelques petites décennies requises pour émanciper complètement l'Europe laisseront tout loisir d'explorer ce problème et bien d'autres. A qui s'étonnerait qu'un tel délai soit posé comme hypothèse, alors qu'en 1965, un temps beaucoup plus court suffit à de Gaulle pour faire sortir la France de l'OTAN

¹ Privilèges qui empêchèrent de poursuivre en Italie les aviateurs américains dont le vol sectiona le câble d'un téléphérique italien et fit beaucoup de morts, exemple aigu d'une anomalie souvent répétée.

(en tant que commandement intégré) et l'OTAN de la France (en tant que bases et Etat-major), il faut faire observer : que la visée gaullienne était de rétablir la "grandeur de la France", ce qui était déjà un objectif suranné et l'est plus encore aujourd'hui; que la surpuissance américaine s'est énormément accrue au cours des quarante dernières années, spécialement à partir du moment où elle a été délestée de son contrepoids russe; et que l'accoutumance des peuples européens à l'otanisation s'est allongée d'autant. C'est seulement maintenant que l'ébranlement causé par l'aventurisme américain commence d'éveiller ces peuples, comme le souligne l'actuelle coopération germano-française, malgré les manoeuvres adverses auxquelles plusieurs gouvernements européens ont donné prise. Donc, il est temps d'entreprendre un vigoureux effort d'émancipation, mais en sachant toujours se garder des poussées d'anti-américanisme, quelles que soient les foudres des Etats-Unis. Car, à tout prendre il s'agit d'avancer vers un système mondial mieux équilibré, de libérer les Etats-Unis de leur fièvre obsidionale et - en les aidant ainsi à se civiliser davantage - de préparer un avenir meilleur dont ils seront, eux aussi, des bénéficiaires : mais pas aux dépens du reste du monde.

(28) - Décentrer l'OMC

Un ensemble d'idées plutôt justes inspire l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), mais leur application, déformée par une doctrine ultra-libérale, a transformé cette institution en bouc émissaire de l'anti-mondialisation. La suppression de cet appareil international serait une grossière erreur : dûment réformée, l'OMC pourra rendre d'éminents services. Favoriser les échanges internationaux qui stimulent la croissance économique est une idée pertinente, si du moins cette expansion du commerce ne s'effectue pas aux dépens des pays peu développés. Border ces échanges de normes juridiques établies par traité est une autre idée juste, si toutefois les capacités de négociation de toutes les parties au traité sont égalisées de façon que les pays déjà riches ne puissent imposer leurs vues. Etablir une procédure juridictionnelle pour garantir le respect des normes en sanctionnant les contrevenants est une dernière idée digne de soutien, dès lors que les deux conditions précédentes sont satisfaites et que les échappatoires des puissants sont combattues. Mais, en fait, ces trois orientations formellement inscrites dans la charte de l'OMC sont viciées par une interprétation dommageable, selon laquelle tout élargissement des échanges et tout allègement des normes et contrôles bordant le marché sont utiles, voire nécessaires, en vue d'un bien suprême qui serait l'*aplanissement* du marché. En effet, la poursuite impatiente d'une parfaite unification des "règles du jeu marchand" entre tous les Etats et l'extension illimitée de la gamme des produits commercialisables ont pour résultat inéluctable de développer le commerce au bénéfice des pays déjà développés économiquement et d'inhiber le développement des pays handicapés par la médiocrité de leurs ressources naturelles, l'enfance ou l'inexistence de leur industrie, le bas niveau de leur formation de capital investissable et l'inexpérience de leur main-d'oeuvre potentielle. Les échanges façon OMC favorisent les pays centraux du système mondial. Il faut *décentrer* cette organisation, c'est-à-dire la réformer de façon telle que les pays périphériques - où vivent les trois quarts de la population mondiale - soient durablement les bénéficiaires d'une expansion économique *supérieure* à celle des pays centraux.

Le problème n'est pas de choisir entre le libre-échange et le protectionnisme, car chacun des pays centraux d'aujourd'hui a su faire bon usage de l'un pour protéger son prime essor et de l'autre pour conquérir ensuite des marchés lointains faute de les assujettir par une domination impériale ou coloniale. Les formes les plus efficaces de ce jeu de bascule ont été pratiquées par le Japon depuis 1950 - ce que j'ai résumé par le modèle *serre-jardin-plein champ* (n° 4)

que j'abrègerai désormais en *sjp* - puis depuis 1980 environ, par la Chine adaptant ce modèle à sa masse immense et à sa reconversion économique. Par contre, les formes les plus dommageables de cette même bascule sont les poussées vers la pleine libération des échanges, accompagnées de prolongations sournoises d'un protectionnisme dommageable pour de très nombreux pays (tel celui que tous les pays centraux pratiquent au bénéfice de leurs agricultures) et de retours brutaux à des protections particulières visant à abriter les industries vieillissantes d'une concurrence nouvelle ("accords" multi-fibres, aciéries américaines et autres, etc.).

La ligne générale des réformes à opérer pour *décentrer* l'OMC se dessine clairement. Il convient de généraliser le modèle *sjp*, en emboitant l'un dans l'autre les programmes pluriannuels d'Etats - ou mieux de "coopératives" d'Etats (n° 14) - qui ont atteint des stades différents de développement et qui, par conséquent, donnent des contenus différents à leurs propres contributions *sjp* aux échanges mondiaux. Les uns ont besoin de couvrir d'une *serre* bien climatisée leurs rares industries naissantes; d'autres expérimentent déjà une prudente concurrence dans le *jardin* de leur économie nationale; les moins retardataires disposent désormais de branches d'activité aptes à supporter la compétition du *plein champ* mondial. Puis en renouvelant, tous les cinq ou dix ans, cet emboitage de pays inégalement développés, on peut appliquer de nouveaux accords, prudemment négociés, avec des *sjp* modifiés selon le développement réalisé depuis l'étape précédente. Une telle méthode permettrait non seulement aux nécessiteux du protectionnisme d'agencer leur connexion avec le marché mondial à la mesure de leur développement, mais autoriserait également les apôtres du libre-échange à programmer l'effacement pluriannuel de leurs protections devenues inacceptables et de leurs restructurations industrielles inéluctables. Ainsi, les pseudo-dumpings, les compétitions trop sauvages et les délocalisations massives d'industries devenues désuètes pourraient être remplacés par des échanges dont l'expansion serait prudemment programmée.

Pour qu'une telle méthode prenne corps, il faudrait que les pays faibles reçoivent un puissant soutien politique et technique d'institutions internationales attachées à un développement durable et équilibré, tels le PNUD ou la CNUCED, à charge pour ces agences de s'entourer d'un réseau de sociétés de conseil et d'aide à la négociation. En outre, il y aurait grand avantage à ce que les programmes d'aide technique et financière fournis par des pays donateurs et, surtout, les concours apportés par la Banque Mondiale et par les Banques publiques internationales¹ soient définis et pris en considération lors des négociations quinquennales ou décennales de l'OMC réformée, sauf à prendre des précautions adventices pour minorer les risques de crise monétaire aiguë (n° 29). S'agissant toujours de cette aide accolée à l'élargissement méthodique des échanges internationaux, il conviendrait que les rares exemples d'aide internationale féconde soient étudiés de près, afin d'en tirer leçon. L'exemple le plus significatif est sans doute celui de l'UE où l'intégration des nouveaux venus a été assortie de périodes transitoires dûment négociées, d'aides "structurelles" plus durables et de concours substantiels fournis par la BEI. Ainsi une "mise à niveau" réussie a permis à des pays comme l'Espagne, le Portugal ou la Grèce de s'installer de plain pied dans un espace concurrentiel où l'Allemagne et d'autres puissances exercent leurs talents, sans que leur avance écrase les nouveaux venus.

La domestication du libre-échange et du protectionnisme devrait déborder du schéma qui vient d'être suggéré, sur deux points au moins. D'une part, il serait souhaitable que la réforme de l'OMC n'attende pas qu'il y ait partout des "coopératives" d'Etats qui, dûment aidées, soient aptes à affronter les grandes puissances, car la consolidation de tels groupes est une affaire de

¹ Comme il en existe pour presque tous les continents.

longue haleine. Pour pallier cet inconvénient, il conviendrait que la CNUCED et ses soutiens aident à définir des groupes d'Etats, contigus ou non, caractérisés, chacun, par le besoin plus ou moins durable d'un type distinctif de *sjp* et assistent chacun de ces groupes dans les négociations pluriannuelles. D'autre part, il conviendrait que les Etats puissants d'où émanent les "multinationales" soient incités ou contraints à guider lesdites "multinationales", non par un "code de bonne conduite" façon OCDE, mais par des lois ou des traités explicitement sanctionnables. Ainsi deviendrait-il possible de faire respecter, au centre, les limites du hors commerce définies périodiquement par les accords globaux de l'OMC rénovée et de pourchasser, en périphérie, les atteintes éhontées aux normes établies, y compris en matière d'environnement.

Opéré grâce à une élaboration détaillée du présent schéma ou effectué selon un modèle plus pertinent, le *décentrage* de l'OMC requerra, en tout état de cause, un combat obstiné pour modifier le rapport des forces au sein de cette organisation. Toutefois, il suffit de rappeler la longue crise péniblement résolue, après Seattle, pour désigner le directeur général de cette institution (n° 5) et les tensions sous jacentes ainsi révélées, pour estimer que la pré-réforme la plus utile serait sans doute de remplacer la règle du consensus, aujourd'hui en vigueur, par un recours de plus en plus fréquent au vote. Ainsi se manifesteraient, cas par cas, les rapports de force et leur évolution, cependant que les manifestations anti-mondialisation pourraient mieux définir leurs cibles. Des renforts utiles pourraient également être trouvés par la mise en question des rentes comme celle du pétrole qui sont le plus souvent dilapidées en générosités budgétaires, en extravagances onéreuses ou en corruptions contagieuses, le tout sans bénéfice durable pour les pays servant de supports à ces rentes. L'inclusion dans les accords d'une OMC décentrée, d'étapes explicites, scandées par des prix d'objectif croissant à raison de l'épuisement des ressources pétrolières et de leur remplacement à assurer par des énergies renouvelables, ajouterait un stimulant supplémentaire à la croissance des échanges que l'on peut attendre d'une OMC rénovée. Bien d'autres exemples pourraient évidemment être adjoint à celui du pétrole, car il s'agit, en somme de convertir l'OMC en locomotive d'un développement durable de moins en moins inégalitaire. Si bien qu'il n'est pas déraisonnable d'escompter qu'après de rudes pressions visant à faire avorter la réforme de l'OMC ou à faire capoter son application, on pourrait voir les Etats-Unis et d'autres puissances centrales en venir à se féliciter d'une réforme dont leur commerce tirerait bénéfice plus que de la lancée actuelle. Qui en douterait réfléchirait à ceci : l'essor de la Chine, plus rapide que celui de la production mondiale, a-t-il nui au commerce américain et à celui des autres puissances déjà développées ? ne peut-on s'attendre à ce qu'un essor de même envergure entraînant progressivement de nouvelles centaines de millions d'habitants de pays aujourd'hui miséreux ait un effet plus stimulant encore ?

L'exemple des prix pétroliers est peut être malencontreux car il pourrait prématurément compliquer une réforme qui n'aura que trop d'ennemis. Néanmoins, il valait d'être évoqué car il préfigure une série de réformes très utiles qui pourraient être greffées, le succès aidant, sur celle de l'OMC. Ainsi de la réorganisation de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) qui est un cartel défensif des propriétaires et armateurs plutôt qu'une agence apte à pourchasser les navires-poubelles et les pavillons de complaisance; du renfort qui permettrait à l'OMS (Santé) et à la FAO (alimentation) d'aider à policer deux compartiments délicats du marché mondial. Mais il faudra avancer avec prudence dans cette direction, par exemple en ce qui concerne l'Organisation Internationale du Travail (OIT) car à mêler prématurément l'amélioration des conditions de vie des salariés avec la réforme du commerce mondial, on risquerait de favoriser la formation d'une trop large coalition d'opposants. Que l'OMC devienne d'abord le héraut d'un développement amélioré pour tous et beaucoup de ricochets bénéfiques pourront advenir.

(29) - Reconvertir le FMI

La reconversion du FMI effectuée durant les années 1970 (n° 2) a provoqué tant de crises - dites à tort sud-américaines ou asiatiques - que le besoin d'une nouvelle reconversion est devenu manifeste (n° 19), du moins pour ce qui est des objectifs à viser, car la définition des moyens à mettre en oeuvre reste à préciser¹. En effet, le FMI qui gendarme tous les pays victimes de spéculations boursières ou de défaillances gestionnaires est dans une position qui devient intenable, mais ses ressources propres sont faibles, tandis que sa dépendance vis-à-vis des "multinationales" bancaires, de leurs "paradis" exotiques, des principales banques centrales et des bourses polarisées par New-York n'a cessé de s'accroître. Les capitaux qui circulent de l'un à l'autre des pays jugés rentables, sans se fixer en investissements dans des entreprises, mettent en péril les monnaies locales. Quand les réserves de change s'épuisent, ce FMI procure des prêts onéreux, assortis de contraintes budgétaires et fiscales "pour restaurer la confiance dans la monnaie". La protection des prêteurs volatils est ainsi assurée. Après quoi le scénario de la *hot money* peut être rejoué, ici ou ailleurs. Il est vrai que certains pays aggravent ce péril par des politiques aventureuses et que les classes fortunées ne tardent jamais à expatrier leurs capitaux liquides quand une dévaluation menace. Mais, au total, ce qui est en cause, c'est l'énorme besoin de capitaux des pays cherchant à sortir de leur sous-développement et le zèle spéculatif qui répond à ce besoin par excès et défaut alternés, sans qu'aucune écluse canalise les flux et reflux et sans qu'aucune agence internationale vienne endiguer les pays aux écluses défaillantes ou mal gérées. Le FMI actuel ne joue pas ce rôle; bien au contraire, il s'emploie à faire détruire les digues et écluses qui ont résisté à la déréglementation des trente dernières années.

Une reconversion qui demeurerait fidèle au principe de la libre circulation internationale des capitaux ne pourrait accomplir que des progrès modestes. Par exemple, en chargeant le FMI d'alerter clairement et publiquement tous les prêteurs potentiels que, sur la lancée en cours, les réserves de change de tels pays seraient asséchables en *x* années (alerte orange) ou en *x* mois (alerte rouge). Les cris d'orfraie des banquiers et des ministres persuadés que de telles alertes précipiteraient le péril pourraient être apaisés par la menace de sanctions précises, comme le blocage, à la banque centrale du pays concerné, des créances nées tardivement, jusqu'à ce que la crise de change ait été surmontée. Mais il est douteux que les administrations et surtout les banques qui auraient à appliquer de telles sanctions puissent se vouloir efficaces. Si bien que les alertes du FMI devraient être confortées par une invitation faite aux pays concernés de s'engager sur les voies déjà explorées par le Chili ou la Malaysia (dépôt d'une fraction significative des apports de capitaux sur un compte - rémunéré ou non - à la banque centrale et blocage de ce dépôt pour une durée préfixée ou discrétionnaire). Le FMI lui-même pourrait conserver par devers lui la partie des crédits de sauvetage d'une monnaie finalement dévaluée, qui correspondrait aux entrées après alerte publique, pour ne débloquent ces fonds (avec ou sans intérêt) qu'après un délai de pénitence. Mais au total, on peut douter que l'alerte et la pénitence soient des outils fort efficaces, tant sont grandes les ressources de l'ingénierie financière servie par de nombreux "paradis".

Si le rapport des forces et l'urgence dûe à l'acuité de nouvelles crises rendaient possible une reconversion moins respectueuse du credo ultra-libéral des banquiers et des boursiers, l'horizon s'élargirait. Le FMI, adossé ou non à d'autres institutions, telles la BRI ou l'OCDE, pourrait dresser la liste des Etats dont la santé financière et l'organisation bancaire autorisent une liberté des mouvements internationaux, ce qui déterminerait *a contrario* la liste des pays

¹ Voir l'article du *Groupe bancaire 2002* sur *Le monde des banques et des bourses* (*Hérodote*, n° 109, 2ème trimestre 2003).

"sensibles" où "l'abus" de cette liberté pourrait fragiliser la monnaie et l'appareil bancaire. Avec ou sans procédure spéciale, le FMI pourrait alors autoriser - ou engager - les pays de cette seconde catégorie à pratiquer un contrôle des changes plus ou moins restrictif, selon des modalités négociées cas par cas entre les autorités financières du pays concerné, les représentants de ses banques et les services du FMI. Une autre variante réserverait à l'Etat concerné le soin d'accorder ou non son visa et sa garantie aux entrées de capitaux; etc. La responsabilité du couple FMI-BRI devrait être de dénoncer à la banque centrale locale les ruses éventuelles des banques commerciales. Un pas de plus - un très grand pas - serait accompli si le FMI agissant seul ou en conjonction avec la BRI accédait à certains des pouvoirs d'une super-banque centrale, pour orienter le travail des banques centrales de chaque Etat ou même pour se rapprocher du rôle de prêteur en dernier ressort, par exemple en organisant à cette fin un *open market* ou en effectuant de nouvelles distributions de DTS.

Au sein du FMI actuel, la prédominance américaine s'exerce sous le paravent d'un directeur général choisi en Europe. Cet état de fait qui s'expliquait par l'énorme surpuissance des Etats-Unis au lendemain des accords de Bretton-Woods (1945) a été entretenu par la suprématie croissante des banques et des bourses américaines, laquelle se fait sentir lorsque la locomotive FMI forme un train de crédits, mais n'a pas d'expression au sein du conseil d'administration de cette "coopérative" d'Etats (n° 14). Les mandats (ou droits de vote) détenus par chaque pays membre fluctuent en fonction de leurs réserves au Fonds.¹ A la fin février 2003, lors du dernier décompte des mandats au sein du FMI, les pays de la zone euro dépassaient les mandats des Etats-Unis d'un petit tiers. L'ensemble de l'Union Européenne (UE) - y compris les pays non-euro, dont la Grande-Bretagne - dépassait les droits de vote américains de 70 % environ et l'arrivée des dix nouvelles recrues de l'UE portera son poids à 220 % de celui des Etats-Unis. Certes les autres pays membres se rangent généralement dans le sillage des Etats-Unis, encore que l'on puisse s'attendre à voir les cinq "petits Grands" d'aujourd'hui (Brésil, Chine, Inde, Indonésie et Russie) qui pèsent ensemble plus de 10 % prendre du poids et, peut-être, de l'autorité. Mais surtout le potentiel de l'UE demeurera virtuel, tant que les 12, 15 ou 25 Etats européens continueront d'agir isolément. Quatre années de monnaie unique administrée par la Banque Centrale Européenne n'ont pas (encore ?) produit un rassemblement des mandats au sein du FMI. On le voit, l'affaire est d'ordre politique : le FMI deviendra réformable *de l'intérieur* quand la coalescence européenne s'opérera. Les débats qui s'ouvriront alors pourront se répercuter à *l'extérieur* du FMI si les réformes envisagées sont orientées de façon à priver la "communauté financière" américaine et ses alliés européens ou japonais d'une part suffisante de leur influence ou de leur *nuisance value*.²

A cette fin, il conviendrait d'augmenter les ressources propres du FMI, par émission de DTS et d'obligations. Bien calibrées, ces émissions permettraient au FMI de s'aventurer prudemment, de concert avec la Banque Mondiale, dans l'établissement d'aides financières *préventives* des crises de change prévisibles. L'expérience aidant, le FMI pourrait également coopérer avec la CNUCED et l'OMC pour l'ajustement périodique des programmes mondiaux de développement des échanges (n° 28) en bordant ceux-ci des précautions nécessaires à la stabilité des monnaies concernées et en aidant, même, le cas échéant, à la négociation de nouvelles unions monétaires qui réduiraient les risques de spéculation sur les changes. Enfin et surtout, le FMI rénové devrait devenir l'animateur et le tuteur des banques centrales, afin d'aider celles-ci à contrôler de plus en plus utilement les banques commerciales de leur ressort. A la limite, on pourrait même concevoir que le FMI soit désigné (par l'ONU ?), pour

¹ Y compris les DTS non transférés à d'autres pays. Les réserves sont d'ailleurs mesurées en DTS, ce qui retrace l'évolution relative des taux de change.

² En l'espèce, cette expression doit se traduire non point par *capacité de nuire*, mais bien par *capacité d'inhiber, de freiner ou de dévier* les décisions prises ou préparées par la nouvelle majorité interne du FMI.

suppléer les banques centrales défaillantes, notamment dans les pays à Etat évanescent (n° 12).

Que le FMI rénové et ses alliés potentiels puissent obtenir la fermeture de tous les "paradis" bancaires est un espoir utopique, mais il est concevable que, par une offensive progressive, la marginalisation de ceux-ci devienne envisageable. Il s'agit, en somme, de mettre hors d'état de fonctionner des *banques-poubelles* grâce auxquelles les Etats, les "multinationales" bancaires et les mafias de toute sorte "blanchissent" leur argent sale, non sans roueries adventices, d'ordre fiscal ou autre. Ceux des Etats qui y seraient décidés pourraient avec le concours volontaire ou contraint de leur banque centrale, du FMI et de la BRI y parvenir en imposant aux banques actives sur leur territoire d'être toujours en mesure de répondre de façon détaillée aux injonctions judiciaires et autres visant les opérations qui transitent par leurs caisses. A cette fin, il leur faudrait justifier la nature et la provenance réelles des fonds reçus de quelque "paradis" que ce soit, ou s'exposer à supporter la charge des pénalités applicables à ces opérations ou sanctionnant leur "ignorance", complice ou non. Un judicieux système d'assurances et de cautions pourrait border ce dispositif en offrant aux banques loyales la possibilité de s'offrir une "double coque" et en laissant aux banques "à simple coque" la plénitude du risque judiciaire résultant des turpitudes qu'elles "ignorent" ou dont elles croient rentable de se faire complice. Si un ensemble de pays comme l'Union Européenne s'engageait dans une telle voie, on peut penser que son exemple serait contagieux - ou qu'il ferait place nette des banques étrangères rétives.

Il reste à souligner un point : un FMI rénové ne pourrait fonctionner démocratiquement, comme une OMC rénovée, ni *a fortiori* devenir une source d'aide financière internationale, car aucune banque, ni aucune agence internationale de contrôle bancaire ne peut fonctionner sans veiller au permanent équilibre dynamique des créances et des dettes à gérer, ce qui ne peut jamais se décider par un vote où les débiteurs et les demandeurs pèseraient autant que les financiers et les créanciers. Tout au plus, ce FMI pourrait-il placer ses contrôles et ses éventuelles pénalisations en flanc-garde d'opérations d'aide montées par d'autres organismes comme la Banque Mondiale, les Banques publiques d'échelle continentale ou les Etats enclins à distribuer une véritable aide au développement - à ne pas confondre avec les subventions politiques du type de celles que les Etats-Unis versent à Israël et à plusieurs de ses voisins et que d'autres Etats imitent à leur échelle.

(30) - *Accoucher l'Europe*

L'Europe qui n'en finit pas de naître n'est pas en mesure de satisfaire, aujourd'hui, les attentes que l'on vient de repérer. Elle ne dispose ni de la force armée, ni de la capacité politique qui lui permettraient d'assoupir l'OTAN (n° 27). Elle négocie à peu près d'une seule voix dans l'OMC, mais à condition de respecter le credo ultra-libéral qui empêche la modernisation de cette institution (n° 28). Enfin, sa coalescence n'est pas en vue au sein du FMI, si bien qu'elle y est quasiment impuissante (n° 29). La chance historique que lui offre l'erreur stratégique des Etats-Unis (n° 26) ne pourra être saisie que si elle surmonte ces handicaps. Toutefois, il ne faut pas concevoir les transformations souhaitables comme une succession d'étapes hiérarchisées (d'abord bâtir une capacité politique européenne, puis s'émanciper de l'OTAN, puis rénover l'OMC et reconvertir le FMI) car les débats et combats requis pour progresser dans l'accomplissement de ces diverses tâches ne le permettront pas. Mais tout progrès dans l'une des directions envisagées facilitera l'atteinte des autres objectifs, de même que tout renfort reçu d'autres régions du monde sera bénéfique. A l'inverse, les ruades des Etats-Unis retarderont ou dévieront la progression escomptée. Bref, celle-ci sera longue et sinueuse.

Au cours du dernier demi-siècle, la marche vers l'Union Européenne (UE) a produit plus d'ultra-libéralisme que de politique économique discrétionnaire. Le protectionnisme collectif concrétisé par la "politique agricole commune" ne dément pas cette assertion. Seules certaines des actions financées par l'UE ou par sa Banque Européenne d'Investissement (BEI) sont d'une plus grande souplesse. Pourtant, beaucoup des ambitions groupées sous le nom de la politique industrielle, ont été taillées court ou bientôt abandonnées. Même la maturation de l'euro n'a pas dérogé au libéralisme ambiant, car la *Bundesbank* prise comme modèle pour la Banque Centrale Européenne (BCE) ne l'a pas permis. Au reste, les réalisations de l'UE se sont presque toutes logées du côté de l'économie, alors que les progrès politiques (dans l'UE ou à son voisinage) ont été si maigres que l'embryon d'armée européenne ne s'est pas dépêtré de l'OTAN et qu'à la veille de "l'élargissement" de 15 à 25 membres, les réformes requises pour gérer cette énorme UE restent encore à définir, nonobstant le triste traité de Nice (2002). Ainsi, la construction européenne est à consolider et à étendre, si l'on veut que cette "coopérative" d'Etats se convertisse en une force politique digne de la force économique présente dans l'UE.

Il faut d'ailleurs commencer par l'économie pour dynamiser l'UE, car celle-ci ne pourra s'engager dans une politique ambitieuse et supporter les contre-chocs que les Etats-Unis ne lui ménageront pas, qu'en rendant à l'immense majorité des peuples européens la confiance en soi qu'une économie florissante peut entretenir, en réduisant visiblement le chômage, en abritant les revenus et les retraites des poussées inflationnistes et en offrant aux jeunes générations des espoirs réels. A cette fin, la première étape doit être de débloquer la BCE et de muscler la force armée européenne. Autrement dit, il faut, sans délai, remplacer le stupide "pacte de stabilité" qui inhibe la BCE. La question est de rendre aux budgets les latitudes contra-conjoncturelles requises pour combattre une récession, comme pour freiner une inflation, tout en mettant fin à l'anomalie mondiale que constitue une banque centrale non subordonnée à un pouvoir politique. Pratiquement, cela signifie qu'il faut dégager *sous une forme ou sous une autre* - sans attendre la maturation des réformes institutionnelles qui mijotent présentement - une direction de la politique économique européenne qui, tout en faisant leur part aux susceptibilités nationales, se concentre en un noyau de quelques personnalités aux talents reconnus, en donnant à leur groupe le pouvoir d'orienter la direction de la BCE et d'encadrer par des directives globales les politiques fiscales et budgétaires des Etats membres. Membres de quoi ? Evidemment de la zone euro, car les ultra-libéraux qui campent sur leur Aventin hors-euro ne peuvent être parties prenantes à la dynamisation recherchée. Même s'il fallait enfermer les ministres des 12 Etats concernés pendant de longues nuits blanches pour les contraindre à un compromis beaucoup plus délicat qu'un accord agricole, et même s'il fallait que leurs débats débouche sur un *gentlemen's agreement* qui trouverait plus tard sa formalisation diplomatique-juridique, mais entrerait en vigueur sans délai, la bonne démarche serait acquise. A défaut, il ne resterait qu'à concrétiser un accord germano-français appuyé par quelques Etats volontaires, pour anticiper autant que possible sur une réforme visant à doter la partie motrice de l'UE d'une autorité économique pertinente permettant d'arracher la BCE à sa monomanie monétariste.

En parallèle, il serait souhaitable de pousser les feux du côté de la force armée européenne, sous commandement propre (surchargé ou non d'une casquette OTAN, si celle-ci ne s'accompagne d'aucune subordination effective) afin qu'elle puisse s'engager, avec ou sans la participation des "moyens de l'OTAN", dans celles des opérations de "gendarmerie" intra- et

péri-européennes que le Conseil des chefs de gouvernement de l'UE¹ jugerait d'*intérêt européen*, à commencer par la gestion des convalescences balkaniques. Cette visée, jointe aux objectifs économique-monnaïres suggérés plus haut, ne pourra s'accomplir qu'au prix de rudes tensions. Aussi serait-il opportun de concrétiser la portée bénéfique des réformes visées par d'audacieuses actions budgétaires de relance économique, comme par des campagnes politiques ciblées sur les classes populaires qui souffrent particulièrement du chômage et de la récession en cours. Si la "locomotive germano-française" de l'UE répond à une volonté politique réelle, elle devrait trouver ici son terrain d'élection.

A partir d'un tel élan, les objectifs ultérieurs se déduisent aisément des analyses précédentes - lesquelles n'ont d'ailleurs qu'une valeur indicative pour concrétiser la recherche d'une stratégie permettant à l'Europe de saisir sa chance historique (n° 26). En matière économique, il s'agit de rénover la prévision et la coordination, d'utiliser au mieux les capacités (renforcées) de la BEI et d'user de nouveaux instruments financiers (n° 31). En matière bancaire, l'objectif est de dynamiser le contrôle des banques commerciales par les banques centrales, y compris pour le bannissement des "paradis" et de renforcer le contrôle des bourses tout en favorisant leur agrégation en "pompes à capitaux" d'efficacité comparable à celle des bourses américaines. S'agissant, par ailleurs du contrôle des concentrations et de la protection de la concurrence, une vigilance redoublée devrait s'appliquer au respect d'un droit social mieux européanisé.

Moyennant des réformes qui restent à discuter (n° 31) la constitution de sociétés anonymes de droit européen et la formation d'entreprises publiques internationales, également de droit européen, devraient être soutenues, notamment en matière stratégique (espace, aviation, armement, etc.), mais aussi dans les secteurs d'avenir (énergies nouvelles, recherche et développement, etc.).

Pour que ces ambitions ne s'ensablent pas dans une routine plus marchande que politique, deux problèmes majeurs doivent trouver réponse sans trop de retard, après l'amorce du nouveau départ stratégique qui vient d'être esquissé. Le premier concerne la poursuite de l'édification institutionnelle de l'Europe. L'erreur serait ici de viser un modèle préconçu, fût-il la projection de formules où la France, héritière d'une tradition trop centralisatrice, l'Allemagne, assemblage historique enclin à la décentralisation et d'autres Etats européens aux expériences variées croient devoir se complaire. La méthode pertinente est de traiter les problèmes urgents pour toute l'UE - par exemple, aujourd'hui, la dynamisation de l'économie et la consolidation militaire - et de leur donner une réponse ajustée aux finalités spécifiques à atteindre et politiquement acceptable par tous les Etats. A quoi peuvent s'ajouter pour des besoins plus détaillés (navigation aérienne, circulation maritime, diverses branches internationales de police, etc.) des agences au cas par cas. Le tout sous la houlette d'un Conseil et d'une Commission progressivement ajustés aux institutions nouvelles; en multipliant les décisions prises par des majorités qualifiées; et en élargissant les missions d'un Parlement, élu selon des dispositions uniformisées et centré sur le vote d'un budget - puis d'une fiscalité européenne - et sur l'exercice d'enquêtes décidées par autosaisine. Qu'une telle orientation édifie une UE que les juristes ne pourront pas ranger dans leurs catégories habituelles est sans importance, même s'il sera utile de charger un conclave juridico-politique de "rationaliser" l'acquis. Car, si l'UE devient une véritable puissance, elle sera un objet sans précédent historique, une union d'Etats naguère employés à convertir leurs populations respectives en nations distinctes de leurs voisins, alors que l'Europe inventera un Etat-civilisation enveloppant ses Etats-nations fondateurs.

¹ Ou une formation plus réduite en cas d'*opting out* de quelques Etats encore travaillés par le virus atlantiste (n° 27). L'*opting out* en question généraliserait la faculté de ne pas se lier par de nouvelles avancées de l'UE qui a été ouverte, sur la demande de la Grande-Bretagne par le traité de Maastricht.

En effet, la réussite de cette construction politique approfondira l'identité collective des Européens, sans gommer leurs anciennes identités - nationales ou non - autrement que par une érosion séculaire. Ceci permet d'écartier le faux problème que la candidature turque a porté vers l'avant-scène : où commence et où finit l'UE ? La seule réponse réaliste est d'ordre pratique : la collectivité des Etats *déjà* incorporés dans l'UE (*de fait*, sans *opting out*) peut accueillir de nouveaux Etats si leur *mise à niveau* économique, financière, juridique, démocratique paraît possible et souhaitable. Acceptation ou refus ? A ce pile ou face devrait s'ajouter une troisième voie de caractère collectif, remplaçant l'actuel système des "associations" bricolées au cas par cas. En effet, il n'y aurait que des avantages à ce que les candidats prouvent leur adaptabilité à la vie commune en s'assemblant avec leurs voisins dans une "pré-union" évolutive dont l'horizon serait l'entrée dans l'UE ou, plus souvent sans doute, l'accomplissement d'étapes programmables vers cette entrée. L'ensemble balkanique serait un bon exemple à cet égard, surtout si la Roumanie et la Bulgarie prématurément acceptées dans l'UE (via l'OTAN : voir n° 27) en étaient renvoyées.¹

De nombreuses objections seront opposées aux propositions précédentes, y compris à celles des n° 27 à 29. Elles seront pertinentes si elles les remplacent par des propositions mieux affinées. Mais toutes doivent aussi être pesées à ce trébuchet historique : la stratégie visée est pluri-décennale par nature et elle n'acquerra une certaine évidence qu'à partir du moment où l'Europe, rassemblant ses forces, assurera un certain mieux-être à ses habitants, à commencer par les plus démunis; son évidence deviendra plus manifeste encore quand les Etats-Unis, d'abord crispés par "l'ingratitude" de l'Europe, en éprouveront l'efficacité, puis l'utilité pour eux-mêmes, moment que rapprocheraient des démarches plutôt convergentes des autres "petits Grands" actuels (Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Russie). Car l'Europe n'est aujourd'hui encore qu'un ensemble de "petits Grands" partiellement fédérés dans une UE ouverte à tous les vents du marché mondial et de l'aventurisme américain. Sa coalescence effective est un enjeu d'importance mondiale.

(31) - Revaloriser les progrès du 20^e siècle.

Corrodés par de savantes démonstrations de leur inefficacité supposée, les progrès du 20^e siècle semblent avoir été ensevelis sous les décombres du communisme soviétique, d'autant que l'*Internationale Socialiste*, vainqueur apparent du duel qui opposait depuis le début du siècle la réforme à la révolution, n'a pas su couronner sa "victoire" par un nouvel élan. Ainsi, la sécurité sociale, les services publics, les nationalisations et toutes les autres ingérences des Etats dans la marche des économies seraient à jamais bannies, sauf quelques séquelles conservées par philanthropie. Bien au contraire, il convient de revaloriser la plupart des "réformes de structure" opérées au cours du 20^e siècle, en les débarrassant de leurs excroissances inutiles ou dangereuses et en les enrichissant de prolongements adaptés à leur souhaitable propagation mondiale.

S'agissant du welfare, c'est-à-dire des redistributions qui financent la santé et la retraite, qui indemnisent les chômeurs, les accidentés du travail et les invalides ou qui irriguent les prestations annexes consacrées à la scolarité, au logement, aux transports, etc., la revalorisation sera très délicate, car elle interrompra le reflux désordonné qui est en cours, sans le remplacer par une satisfaction inconditionnelle de toutes les revendications que ce reflux a provoquées. Le welfare concourt à la paix sociale; il soutient l'équilibre économique mais ses excès le dérèglent; il pèse nécessairement sur l'équilibre budgétaire (y compris celui

¹ L'UE devra créer, avant longtemps, une forme de "traité de sortie".

des organismes nourris de cotisations obligatoires); et il peut éventuellement nuire à la compétitivité internationale d'un pays. Le dernier de ces critères sera le moins inquiétant, à mesure que l'Union Européenne (UE) tendra, pays par pays, vers un alignement du poids global des prestations, car ses échanges - et donc sa compétitivité - se jouent pour l'essentiel en son sein. Par contre, les équilibres économique et budgétaire seront durablement contraignants et il ne pourra être question de privilégier la paix sociale par d'excessives générosités. Il faudra donc élaguer méthodiquement - et répétitivement - les rentes de situation des professions dont le welfare solvabilise la demande (professions médicales, juridiques et autres), élaguer les greffons inutiles du para-médical et du circa-scolaire, et border toutes les prestations par un fonds de réserve contra-conjoncturel stockant une partie des cotisations et subventions durant les années de haute conjoncture, pour aider au financement durant les années de vaches maigres. Ce dernier moyen devra notamment ajuster le financement des retraites par répartition, vis-à-vis des aléas démographiques, étant bien entendu qu'en toutes circonstances les retraites par capitalisation sont à écarter, tant les risques boursiers sont ravageurs. Dans la durée, le vieillissement de la population devra, le cas échéant, être compensé par un flux accru d'immigration. En toute hypothèse, la revalorisation du welfare sera une entreprise délicate que, seul, un essor économique durable pourra simplifier. Encore faudra-t-il apprendre à gérer le welfare des pays riches, sans en faire un modèle général, car d'autres priorités peuvent légitimement être retenues en d'autres régions du monde. Ainsi, les aides internationales devront se garder d'imposer des "normes sociales" non choisies par les pays destinataires : ceux-ci doivent trouver leur propre itinéraire pour bâtir un droit social.

Entre administrations et entreprises et, parmi ces dernières, entre les secteurs privé et public, les lignes de partage sont variables d'un pays à l'autre, d'autant que les formules mêlant l'administratif et le marchand, ou la propriété publique et la propriété privée ne sont pas rares. L'ultra-libéralisme tend à réserver toutes les productions de biens et de services à des entreprises privées et à cantonner les appareils administratifs dans un domaine aussi réduit que possible, mais il ne peut résorber tous les "services publics" - aux dénominations très diverses - qui empiètent sur des domaines (medias, scolaire, santé, etc.) où la doctrine voudrait voir les services marchands proliférer (n° 3 et 16). Il condamne les expropriations étatiques d'entreprises privées (dites "nationalisations") et il tolère transitoirement les entreprises créées par les Etats à des fins stratégiques (armement, nucléaire, etc.) à condition qu'elles soient privatisées sans trop tarder. Il accuse tout le secteur public de violer la saine concurrence, par des subventions et des crédits privilégiés, comme par des clientèles captives. L'OMC est vigilante dans ces divers domaines et, cahin caha, l'UE se rallie à la saine doctrine libérale. En outre, les syndicats de ces secteurs (où, le plus souvent, les Etats appliquent les lois qu'ils ont fait voter) sont accusés de tenir leurs "usagers" en otages de "grèves à répétition" qui défendent des "privilèges corporatifs". Pays par pays et secteur par secteur, ces critiques sont parfois fondées, mais plutôt que d'en discuter le détail, mieux vaut afficher les principes que la nouvelle stratégie en discussion devrait appliquer, en corrigeant, quand il y a lieu, les errements actuels.

L'UE restreint la souveraineté des Etats membres, mais il est inacceptable qu'elle le fasse uniquement dans un sens libéral. Elle devrait faire voter par son Parlement un statut des sociétés, enrichi de formules nouvelles, à commencer par celle des *sociétés publiques d'intérêt européen* dont les actionnaires exclusifs seraient des Etats européens ou des entités garanties par ces Etats. Après que l'UE eût négocié avec l'OMC une adaptation convenable des normes commerciales internationales, le nouveau statut conviendrait à diverses organisations existantes comme à de nouvelles initiatives paneuropéennes. Les firmes d'armement, d'aéronautique et, demain, de nucléaire, d'exploitation satellitaire (Galileo) ou de transport

continental par TGV, par fer-routage, par oleoducs¹, etc, bénéficieraient d'un tel statut. Les "multinationales" privées et les Etats non membres de l'UE ne pourraient pas y entrer, mais rien n'interdirait qu'à l'avenir un statut de *sociétés publiques d'intérêt international* voie le jour, sur décision des Etats intéressés et avec l'accord de l'OMC. Encore faudrait-il, en ce dernier cas, veiller à ce que l'inégale densité des Etats soit compensée (n° 12). Les nouvelles *sociétés publiques d'intérêt européen* enrichiraient le terreau d'une "bourgeoisie" européenne - qui n'est présentement formé que par les administrations, les agences et les armées de l'UE - "bourgeoisie" dont l'existence aiderait à la coagulation de classes européennes de salariés de tous niveaux, enrichissant ainsi une panoplie européenne où, aujourd'hui, la paysannerie figure presque seule.

Il y aurait intérêt également, à ce que l'UE établisse un statut de droit commun pour les sociétés commerciales de toutes sortes et origines opérant sur son territoire et à ce qu'elle adjoigne à ce statut un chapitre définissant les normes applicables aux *sociétés publiques d'intérêt national*. Appelées à remplacer les entreprises que l'on dit aujourd'hui "nationalisées" et qui, de fait, ont un caractère purement étatique, ces normes traceraient une frontière claire entre les administrations gestionnaires de services publics d'une part et d'autre part les entreprises dont la propriété est publique, pour des raisons d'intérêt national à expliciter cas par cas, et dont l'activité est d'ordre pleinement commercial. Du côté des services publics, les Etats fixeraient souverainement les normes à respecter par leurs agences, régies ou services, mais ne pourraient ranger sous ce statut que des prestations de services gratuits. Toutes les activités à caractère commercial devraient être ouvertes à la libre activité des entreprises, ce qui n'exclut pas l'imposition de normes prohibant certains produits ou imposant certaines obligations (de libre accès, de tarifs nationaux égalitaires, de taxes et cotisations diverses, etc.) pour l'ensemble des entreprises privées ou publiques, actives dans un domaine donné, aux contours bien définis, le tout sous contrôle judiciaire banal. Ainsi les *sociétés publiques d'intérêt national* devraient être soumises à ce droit commun, sauf dans la mesure où l'intérêt national (explicitement détaillé) qu'elles ont à servir requiert des concours ou des précautions, également détaillées sous contrôle juridictionnel. Il n'y aurait que des avantages à ce que ces *sociétés publiques* aient des actionnaires autres que l'Etat (central ou fédéral) et à ce que leur gestion échappe à une tutelle administrative discrétionnaire (et discrète) pour ne relever que des orientations, évaluations et recommandations formulées publiquement par une ou des Commissions autonomes spécialisées. En effet, un nouvel essor de la prévision économique, de la recherche scientifique et de l'enrichissement culturel est des plus souhaitables et il conviendrait que l'UE et ses Etats membres y contribuent massivement, en s'appuyant, notamment mais non exclusivement, sur des sociétés publiques d'intérêt européen ou national dûment éclairées et orientées, pour une tâche qui ne peut pas être confiée à des ministères gestionnaires.

Deux bénéfiques au moins pourraient être attendus de telles réformes - outre la condensation de classes potentiellement européennes. L'une serait de disposer d'instruments souples pour explorer ou créer de nouveaux marchés. L'autre serait d'offrir un cadre aux regroupements bancaires et boursiers qui seront nécessaires pour muscler l'économie de l'UE, comme celle de ses Etats membres². Les sociétés dites *d'intérêt européen* ou *d'intérêt national* pourraient, en outre, bénéficier de subventions, de crédits ou de garanties en provenance des Etats concernés, mais dans les limites agréées par l'OMC et sous le contrôle de celle-ci, lorsque leurs activités sont de nature pleinement concurrentielle. Plus généralement, il va de soi que de telles réformes initiées par l'UE pourraient inspirer d'autre pays (isolés ou organisés

¹ Permettant d'interdire aux pétroliers l'accès des mers les plus exposées à la pollution.

² Notamment en sachant utiliser les capacités d'emprunt sous signature étatique - ou européenne - qui sont une façon très précieuse de surmonter la rareté du capital investissable (n° 7).

en "coopératives"), y compris pour la réalisation de leurs programmes pluri-annuels de développement semi-protégé, selon la formule *serre-jardin-plein champ* déjà discutée (n° 28) et pour la modernisation des formes bancaires du capitalisme d'Etat dont la Chine et d'autres pays asiatiques ont fait assez bon usage.

Rénover les entreprises publiques, les multiplier à l'échelle nationale et européenne, aider les pays en développement à se doter de telles entreprises en les débarassant - comme les européennes - de leurs dérives partisans, claniques, spéculatives ou autres est une orientation qui doit rejeter nettement les précédents européens des années 1945-60 ou, à plus forte raison les "nationalisations" tardives opérées, notamment par le Mexique ou la France, en 1982. Le projet est, ici, de rénover le capitalisme d'Etat (n° 1), dans un monde redevenu concurrentiel, mais alourdi par un sous-développement auquel n'échappe qu'un tiers de l'humanité. De même qu'il s'agit d'utiliser l'OMC (n° 28), le FMI (n° 29) et maintes autres agences internationales pour dynamiser l'économie mondiale, en faisant en sorte qu'une croissance accrue profite prioritairement aux régions sous-développées, de même il s'agit de mettre l'Europe en mesure de concourir pleinement à cette dynamisation, en coordonnant les efforts beaucoup trop dispersés de ses Etats membres et en renforçant les moyens d'action coopérative de ces Etats.

(32) - *Promouvoir l'Etat stratège.*

Trois foires aux Etats ont eu lieu au cours du 20^e siècle : après 1918, la première dépeça les empires ottoman et austro-hongrois; à partir de 1947 et jusqu'en 1974, la deuxième fit exploser les empires coloniaux; après 1990, enfin, la troisième éparpilla l'empire russe devenu soviétique, puis ses prolongements européens. Selon que de prochaines foires feront éclater la vieille Chine et les agglomérats façonnés dans l'ex-empire britannique ou que l'agrégation d'éléments épars produira de nouveaux Etats, comme il s'en dessine dans quelques "coopératives" (n° 14), l'effectif de l'ONU fluctuera diversement au 21^e siècle. Mais la chose dite Etat n'acquerra pas pour autant la consistance homogène qui lui fait défaut, aujourd'hui, plus qu'au début du 20^e siècle. La très inégale densité des Etats est une donnée durable (n° 12).

Elle compliquera les réformes envisagées jusqu'ici, car les Etats faibles seront parties prenantes à des négociations pour lesquelles ils ne sont pas armés. De ce fait, des sociétés qui auraient le plus grand intérêt à entrer dans le système *serre/jardin/plein champ* (n° 28) y seront mal préparées, tant leur diversité favorisera les manoeuvres des grandes puissances. Comme le PNUD l'a proposé, il serait donc très souhaitable qu'une aide technique, sélectionnée et financée par des agences internationales, leur soit apportée par des ONG qualifiées et que cette aide s'efforce de les conduire vers des "coopératives" à former avec des pays, voisins *ou non*, mais de sous-développement comparable au leur. De leur côté, les Etats nettement plus substantiels qui auraient à jouer un rôle de premier plan dans la reconversion du FMI (n° 29) ne seront pas seulement exposés aux refus américains, mais devront aussi surmonter l'hostilité de leurs banques (et bourses) propres et souvent même de leur banque centrale, car ces institutions se complaisent dans un libéralisme aussi absolu que possible.

C'est dire que les réformes souhaitables doivent déborder de l'ordre international vers les Etats eux-mêmes. Le renforcement des Etats à faible densité est un objectif désormais prioritaire. Il s'agit de leur donner une cohérence suffisante pour que leur participation à la vie internationale ait un sens. A cette fin, les premiers objectifs devraient être de bâtir une armée disciplinée et bien réglée, une justice non vénale ni partisane et un budget aux recettes et

dépenses clairement décidées et enregistrées, le tout sous un contrôle, s'il se peut démocratique, mais en tout cas indépendant du chef d'Etat et de son gouvernement. En effet, la consolidation de ces trois appareils vitaux est indispensable pour que les institutions internationales et les pays donateurs puissent voir clair dans les affaires locales et pour que l'Etat puisse servir la société sans se contenter d'en extraire la ressource de ses dirigeants privilégiés.

Le cas des Etats déjà plus denses est à étudier concrètement, car leur variété culturelle, politique et économique ne peut se réduire à un schéma unique. A titre d'exemple, on peut observer les Etats aujourd'hui assemblés dans l'Union Européenne. Malgré leur diversité, ceux-ci sont porteurs d'une tradition commune, marquée par des luttes sociales prenant l'Etat pour cible, non seulement en vue de modifier ses gouvernants, par voie électorale ou non, mais aussi en vue d'infléchir telle ou telle de ses orientations. Ainsi le renforcement ou le contrôle de "l'Etat-gendarme", l'élargissement ou le resserrement de "l'Etat-providence", la philosophie de "l'Etat-éducateur" ou les décisions de "l'Etat-patron" et maintes autres facettes de l'activité administrative et gouvernementale font l'objet de conflits récurrents. La stratégie en discussion devrait conduire à un renversement de perspective quant au rôle central de ces Etats. Hier, ils étaient essentiellement les instruments d'une domination politique veillant au maintien de l'ordre social établi, c'est-à-dire à la sauvegarde des intérêts des classes fortunées, propriétaires ou cultivées. Sans abandonner cette fonction qui leur est consubstantielle¹, les Etats devraient donner priorité aux offensives et aux alliances requises pour l'accomplissement des grandes réformes internationales ici visées (OTAN, OMC, FMI) ce qui requerra évidemment une réorientation convenable des luttes sociales. Leur priorité devrait être de faire du pouvoir politique, en chaque Etat, l'avocat et l'acteur persévérant desdites réformes. En d'autres termes, il s'agirait de transformer les Etats en stratèges internationaux, plus qu'en dominateurs internes.

Je le répète : rien ne garantit le succès de la stratégie proposée et tout porte à penser que ce succès requerra du temps et de l'ingéniosité pour sinuer d'un obstacle à l'autre; mais le choix me paraît être entre une telle tentative et la maturation explosive des méfaits de l'actuel système mondial (n° 21). Au reste, en toute hypothèse, il n'y aura que des avantages à ce que l'Etat - le plus possible d'Etats, dans l'UE et ailleurs - devienne stratège plus que gardien de l'ordre établi. En effet, la corrosion du pouvoir d'Etat - à laquelle conduisent présentement le marché mondial, la suprématie américaine et les courants idéologiques ultra-libéraux qui exaltent cette situation - continuera de réduire les moyens d'action et les capacités de manoeuvre de chaque Etat, si bien que la stratégie, c'est-à-dire la recherche de l'emploi optimal des capacités et moyens restants deviendra une nécessité pour les Etats qui ne voudront pas se résigner à la passivité. Passivité veut dire discipline, peut-être grincheuse, mais discipline quand même vis-à-vis de la superpuissance américaine. Stratégie veut dire, recherche d'autres issues pour satisfaire des intérêts nationaux bien réévalués et, le cas échéant, pour promouvoir des intérêts européens bien orientés².

Qu'elles soient nationales, régionales ou internationales, les forces requises pour soutenir d'aussi vastes actions ne pourront pas être toutes héritées des mouvements sociaux des deux derniers siècles. Même si leur essor suit les progrès mondiaux de l'industrie et s'étend aux activités tertiaires, au point de surclasser le relatif déclin du syndicalisme dans les pays où l'industrie est en recul et dans ceux où l'accoutumance au welfare a érodé le militantisme, les forces de tradition plus ou moins socialiste devront opérer une complète reconversion pour

¹ Sinon, la société entrerait dans une période révolutionnaire, ce qui pose de tout autres problèmes, qui ne sont pas d'actualité dans l'Europe du premier 21^e siècle.

² Ou les intérêts communs à d'autres "coopératives" d'Etats.

devenir opérationnelles face à la machinerie du monde présent. Des appoints parfois massifs sont sans doute à attendre des immenses paysanneries miséreuses d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, mais l'histoire atteste qu'elles sont généralement porteuses de révoltes saccadées et mal organisées, voire de "chouanneries" et d'autres complexes populistes ou religieux, si bien qu'une rénovation expérimentale devra leur être imposée par l'histoire - comme on le vit en diverses périodes du 20^e siècle, du Mexique à la Chine - avant qu'elles puissent peser utilement dans les conflits du 21^e siècle. Comme toujours, d'autres ressources seront forgées au feu des événements, sans qu'on puisse préjuger de leurs orientations et de leurs capacités d'organisation, ni même de leur base sociale : mégapoles ou migrations ? poursuite des tentatives féministes d'émancipation vers et au delà du contrôle des naissances ? surcroûts de population juvénile ou retours de flamme d'une scolarisation sans débouchés suffisants ? émeutes de la faim ou crises ethnico-nationalitaires débordant du Proche et Moyen Orient et de l'Afrique ?

Sans mettre en doute l'utilité des élections représentatives et des Parlements délibératifs, on ne peut ignorer les trois maux qui rongent ces institutions de la démocratie bourgeoise : elles dédaignent le bas peuple des non-électeurs, non-inscrits, non-assujettis à l'impôt direct, comme des SDF et des immigrés, illégaux ou non; de ce fait, elles condamnent les partis au rôle de machines-à-faire-voter-les-déjà-installés, sur des enjeux de portée souvent locale; en outre, elles offrent peu de prise aux ONG attentives au monde tel qu'il devient. Bref, des combats seront à mener pour réveiller les Parlements nationaux, pour activer les Parlements communs des "coopératives" d'Etats et, à cette fin, pour moderniser leur approvisionnement en candidats et en débats, ainsi que leurs capacités délibératives. A mener également pour que les grands forums internationaux¹ adjoignent aux émotions qui les motivent des réflexions stratégiques détaillant leurs objectifs et spécifiant leurs cibles internationales ainsi que leurs pressions sur les Parlements nationaux.

Enfin, les forces novatrices et les Etats qu'elles auront rendus stratèges de la rénovation internationale devront bâtir des politiques d'alliance internationale d'un genre nouveau. Non des alliances d'Etats subordonnés aux plus puissants d'entre eux, ni à plus forte raison des alliances classiquement militaires, mais bien des alliances politiques pour soutenir les progrès des uns et des autres. Diverses pistes ont déjà été évoquées à ce propos, qu'il s'agisse de l'émancipation de l'Amérique latine, de la rénovation du Proche et Moyen-Orient, de la consolidation de l'Afrique ou du soutien à apporter aux progrès comme à la pacification des Indes et de l'Indonésie, etc. (n° 21). Mais l'exemple le plus central est assurément celui de la Chine que les Etats-Unis considèrent souvent déjà comme une menace potentielle et qui, par ailleurs, ne peut tirer de sa longue et riche histoire aucun savoir faire la prédisposant à bâtir un monde de puissances égales entre elles. Ici, la visée devrait être de mettre à profit la probable sinophilie mondiale des années prochaines où le barrage des Trois Gorges, la dérivation des eaux du Yang Tse vers le Fleuve Jaune, les Jeux Olympiques, la Foire Internationale de Shanghai et d'autres événements de moindre visibilité la précipiteront en pleine actualité, pour aider ce pays à bien mûrir, à élaborer plus vite que l'Europe un droit social pertinent,² à multiplier les échanges d'étudiants, d'enseignants, d'artistes et de chercheurs avec les pays européens, à entrer sans trop tarder dans des sociétés (interétatiques) inspirées des *sociétés publiques d'intérêt européen* (n° 31) et porteuses de réalisations communes et de transferts de

¹ Qui se multiplient, de *Sommet de la Terre* en *World Economic Forum*, etc.

² Le maoïsme finissant avait fait grand cas de *La Critique des Programmes de Gotha et d'Erfurt*, ensemble d'écrits posthumes de Marx commentés par Engels. Mais il vaudrait mieux inciter la Chine à lire *La Situation des Classes laborieuses en Angleterre*, ouvrage du jeune Engels (1844) qui pourrait aider son gouvernement, déjà préoccupé du retard paysan, à comprendre ce qui ne va pas dans beaucoup des industries nouvelles, pour l'aider à édifier un droit social, garant de la stabilité politique qui est son principal souci. En tout cas cette réflexion serait plus utile que tous les discours prématurés ou controuvés sur les droits de l'homme *in abstracto*.

technologie, etc. Bref à mûrir les qualités d'Etat-stratège dont il a déjà commencé de faire preuve, notamment sous le pilotage économique de Zhu Rongji.

Car l'Etat-stratège, c'est cela : un pouvoir politique conscient des périls militaires et autres du monde actuel, mais qui les combat en déplaçant les enjeux, en organisant ses moyens propres et ses coopérations internationales en vue d'un développement économique mondial de mieux en mieux équilibré et d'un développement culturel mondial modernisant respectueusement les civilisations héritées de l'histoire.

(33) - *Civiliser les Etats-Unis.*

"Bonaparte agissait sur la nation la plus intelligente, la plus brave, la plus brillante de la terre". Comment ne pas se souvenir de cette forfanterie de Chateaubriand, quand on est soi-même Français et qu'on se propose de conclure un essai stratégique en conseillant de *civiliser les Etats-Unis* ? Encore un Français qui prend son pays pour le parangon de la civilisation ? Encore un "vieil européen" nostalgique du temps où son petit continent croyait rénover le monde entier et déclenchait une cascade de guerres auxquelles l'intervention américaine dût mettre un terme ? Encore une poussée d'anti-américanisme, parce qu'après avoir remis de l'ordre en Europe, nous commençons à mettre de l'ordre dans le reste du monde ?

Et ainsi de suite : on peut produire des tonnes de mauvaise littérature de ce genre, la presse ne s'en prive pas à l'heure où j'écris ceci, ce qui nous ramène au propos central de ce livre. Les Etats-Unis, blessés par les attentats de 2001, ont fait un choix stratégique qui aggrave les conséquences mondiales de leur suprématie militaire, de leur supériorité économique et de leur influence culturelle lancinante (n° 17), si bien que l'Europe qui est déjà en bonne voie de désintoxication impérialiste peut essayer de promouvoir une tout autre stratégie pour favoriser un développement économique moins inégal et contribuer à la pacification des régions du monde les plus souffrantes, stratégie dont l'exposé (évidemment hypothétique) s'achève ici par cette recommandation : il faut *civiliser les Etats-Unis*, les y aider, les y contraindre autant que de besoin, mais pacifiquement. Les civiliser, non pas pour gommer la morgue unilatéraliste de leur Administration, ni pour corriger la brutalité et le manque de tact de leurs militaires omni-présents et de certains de leurs diplomates, ni même pour adoucir les moeurs d'un peuple souvent violent. En effet, ces conséquences d'un surcroît de civilisation s'épanouiront à mesure que les Etats-Unis, bénéficiaires égoïstement inconscients des injustices structurelles du monde actuel, seront contraints de s'adapter à un autre système mondial. Le gain ne s'obtiendra pas à grand renfort de sermons, mais par l'effet de réformes qui dérangeront *leur* monde. Ils se battront bec et ongles pour maintenir un ordre mondial qui leur convient, mais de reculade en échec et de contre-offensive en compromis, ils se retrouveront dans un monde transformé dont leurs intellectuels, leurs universitaires, leurs artistes, leurs hommes d'église, leurs syndicalistes et même leurs politiciens, aujourd'hui minoritaires et inaudibles, leur feront entendre la portée bénéfique, y compris pour les Etats-Unis eux-mêmes.

Ainsi, ils se civiliseront au sens où Elias entend ce mot¹. De gré ou de force, leur Etat deviendra plus présentable, sans perdre de ses actuelles vertus démocratiques. Il apprendra à se soumettre aux traités qu'il a signés et aux institutions internationales qui en émanent, sans transférer aucun prisonnier "innommable" sur une quelconque base de Guantanamo ou de Bagram. Il rapatriera toutes les troupes dont les Etats concernés souhaiteront le repli. Il ne

¹ Norbert Elias, *Über den Prozess der Zivilisation*, - Ed. française en deux volumes : *La civilisation des moeurs* et *La dynamique de l'Occident*, Ed Calmann-Lévy, 1973 et 1985.

produira pas d'armements interdits par les traités qui le lient (même pour dresser un bouclier anti-missiles ou pour stocker, à toutes fins utiles, des armes chimiques et bactériologiques). Il s'interdira toute guerre "préventive". Il s'emploiera diplomatiquement à faire réviser les traités et institutions qui le dérangent, mais sans coup de force. En tant qu'Etat-stratège (n° 32), il se souciera de son propre développement économique en le rendant compatible avec celui du reste du monde, selon des modalités longuement et sagement négociées. Il tirera partie de ce développement pour généraliser son assurance-maladie et les autres branches de son welfare, pour faire respecter le droit d'avorter, pour améliorer son système éducatif, pour supprimer la peine de mort, pour alléger l'effectif de ses prisons, pour diversifier ses medias, etc. Il perfectionnera la séparation de l'Etat et des églises qui continueront de proliférer en son sein, l'objectif étant d'abriter la décision politique des vérités "révélées" et des révélateurs de "vérités". Tout en entretenant son système décentralisé et différencié de pouvoirs régionaux et locaux, il veillera à ce qu'aucun de ses échelons ne devienne un puits de misère, un nid de guépes agressives ou un camp retranché réactionnaire. Bref, en tous domaines où la décision politique peut être utile, il s'emploiera au mieux-être de toute sa population en prêtant toujours une attention prioritaire aux plus démunis. Il en viendra peu à peu à comprendre que civiliser une société, c'est finalement démilitariser son Etat. Alors, les progrès internes de la civilisation américaine pourront se mesurer au fait que le classement des pays selon leurs *Indices du Développement Humain*¹ rangeront les Etats-Unis au premier rang, comme leur richesse le permettrait.

Quant aux progrès de la civilisation américaine dans l'ordre international, ils résulteraient à l'évidence de celles des orientations politiques, évoquées ci-dessus, qui tendraient à canaliser l'élan du marché mondial vers un développement durable de tous les continents, assorti d'une progression accélérée des régions aujourd'hui sous-développées; et tout autant vers une réforme du système financier international qui accroîtrait le volume du capital investissable et qui raréfierait ses emplois militaires, somptuaires ou subsidiaires. Les Etats-Unis qui sont capables de réorienter radicalement leurs activités gagneraient finalement au succès de telles réformes, même si leur prééminence s'atténue peu à peu. Ils y gagneraient notamment la faculté de concourir utilement aux réformes politiques qui renforceraient l'autorité de l'ONU et de ses agences, en débarassant cet ensemble de beaucoup des chicanes, des excroissances et des sournoiseries nées de la guerre froide, puis de l'unilatéralisme américain. A cette fin, un virage politique des plus utiles serait d'ouvrir les Etats-Unis aux réalités du monde contemporain, non pour élargir l'immigration et l'accueil des étrangers qui, de toute façon verront leurs lancées se prolonger, mais bien pour accroître massivement l'exportation d'étudiants, de professionnels et de touristes toujours accompagnés de guides avertis des langages et des usages des pays longuement visités. Un enseignement universitaire et scolaire intelligemment ouvert à la connaissance du monde leur serait des plus utiles. Quant aux trop nombreux élus américains *qui ne possèdent même pas de passeport* parce qu'ils n'ont jamais fréquenté le vaste monde et qu'ils n'ont poussé d'occasionnelles incursions en terres étrangères qu'à l'occasion de voyages officiels bardés de passe-droits diplomatiques, il serait opportun de faire preuve d'une grande imagination pour les inciter, voire les contraindre, à découvrir les réalités du vaste monde, y compris par de longs séjours et pour leur faire clairement apercevoir les tenants et aboutissants des choix politiques vers lesquels s'orientent les dirigeants politiques des pays "non-américains". Cette exportation massive de citoyens américains, sans uniformes ni missions confidentielles, pourrait s'accompagner d'une révision des mauvaises habitudes acquises par les autorités américaines depuis que la CIA est devenue le parapluie de multiples agences, riches de gadgets ultra-sophistiqués. A l'horizon de cette reconversion qui purifierait l'atmosphère internationale, devrait sans doute figurer un traité,

¹ Voir annexe 6.

pas moins complexe que ceux qui ont peu à peu corseté le nucléaire et les autres armes de destruction massive - et que les Etats-Unis s'emploient à tourner, y compris en fermant les yeux sur l'équipement nucléaire du Pakistan et d'Israël. Car il en va des des écoutes omni-présentes comme des satellites-photographes en survol permanent du monde entier : ce sont, potentiellement, des armes de destruction massive - et jamais des boucliers utiles ni des gages de paix mondiale.

Au reste, les Etats-Unis ont un tel ressort qu'il ne leur faudra pas plusieurs décennies pour comprendre qu'un autre monde est en gestation et qu'il est de leur intérêt de s'y insérer dynamiquement. Pour concevoir qu'ils gagneraient à une application zélée du protocole de Tokyo et de ses successeurs visant à protéger l'environnement, en incitant leurs pétroliers à se ranger parmi les premiers producteurs d'énergies nouvelles et leurs usines de Detroit à fournir vite de bonnes voitures roulant sans essence, ce qui leur permettrait finalement de militer pour un plan international de protection des ressources en hydrocarbures, concrétisé par une hausse des prix pétroliers programmée sur longue durée et génératrice des capitaux investissables dans le développement des industries nouvelles et des pays les moins avancés. Que cette conception soit aujourd'hui purement utopique est bien évident, mais elle est aussi un exemple de ce que le surcroît de civilisation obstinément recherché pour les Etats-Unis pourrait produire comme novations industrielles de portée mondiale, sans compter les multiples innovations politiques et culturelles auxquelles ce pays pourrait apporter une contribution majeure quand ses dirigeants auront rectifié leur *Weltanschauung*¹ - ou quand de nouveaux dirigeants les auront remplacés ! Car il viendra alors un moment où l'ambition américaine de civiliser le reste du monde - qui est aujourd'hui une dramatique sottise belliqueuse - pourrait devenir une mine d'initiatives heureuses dans un monde poursuivant sa désintoxication impérialiste. *Civiliser les Etats-Unis* aiderait à civiliser le monde entier.

¹ Conception du monde